

Association Suisse La Lanterne Magique
Rue des Terreaux 7, CH-2000 Neuchâtel
+41 (0)32 723 77 00
box@lanterne.ch

www.lanterne-magique.org

 /lm.suisse

 /la.lanterne.magique

L'Association Suisse La Lanterne Magique
est titulaire du label de qualité Zewo.

Cette certification atteste que votre don arrive
au bon endroit et est utilisé de manière fiable.



**Votre don en
bonnes mains.**



ENSEMBLE AU CINÉMA

PROMOUVOIR L'INCLUSION
PAR LE BIAIS DU CINÉMA

SOMMAIRE

Introduction	3
Organisation	4
Association Suisse La Lanterne Magique	
Ensemble au cinéma	5
Vision et ambition	
Objectifs	
Mesures	7
Accès aux contenus	
Accès architectural	
Formation et emploi	
Communication	
Bénéficiaires et impacts	10
Groupes cibles	
Effets attendus	
Planification	12
Évaluation	14
Perspectives	15

INTRODUCTION

En Suisse, plus d'un million de personnes vivent avec un handicap. Parmi elles, de nombreux enfants et familles se heurtent chaque jour à des obstacles qui les excluent de la vie culturelle ordinaire. Pour ce public, se rendre au cinéma afin de partager la découverte collective d'un film sur grand écran demeure une expérience encore souvent hors de portée.

Convaincue que la salle de cinéma doit être un lieu ouvert à toutes et tous, l'Association Suisse La Lanterne Magique (ASLM) s'engage depuis 1992 pour faire découvrir le cinéma aux enfants à travers un réseau de plus de 80 clubs actifs dans les quatre régions linguistiques du pays. Pour permettre aux enfants en situation de handicap de participer à leurs séances, ces clubs s'engagent de longue date en matière d'inclusion, en proposant des solutions individualisées (accompagnement en salle, assistance à l'accès, etc.).

Ces précieuses initiatives restent cependant ponctuelles et fortement dépendantes des ressources locales. Elles ne garantissent pas une accessibilité structurelle, ni une expérience véritablement inclusive pour tous les types de handicap. Des versions audiodécrites et sous-titrées de nombreux films existent déjà, mais elles demeurent bien souvent cantonnées au visionnement à domicile et inaccessibles en salles. Les données d'accessibilité architecturale des cinémas sont souvent difficiles à obtenir et des besoins de formation sont identifiés auprès des bénévoles et des professionnel·les qui assurent l'organisation et l'animation des séances.

Le projet «Ensemble au cinéma» est la réponse de l'ASLM à ce constat. Il vise à transformer des engagements individuels en mesures systémiques, transposables à l'ensemble du réseau, pour faire des séances régulières de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne des moments réellement accessibles à toutes et tous.

ORGANISATION

Établie à Neuchâtel, l'Association Suisse La Lanterne Magique (ASLM) fédère un réseau de plus de 80 clubs de cinéma jeune public, actifs dans les quatre régions linguistiques du pays. Elle propose une éducation à l'image de qualité grâce à deux concepts adaptés à l'âge et à la sensibilité du jeune public:

› La Lanterne Magique

Présent dans 77 localités en Suisse, le club La Lanterne Magique propose aux enfants de découvrir 9 films par saison. Quelques jours avant chaque séance, ils reçoivent un journal illustré qui leur présente le film au programme. Avant la projection, un spectacle interactif joué par des comédien·nes les prépare à la découverte du cinéma. Sans leurs parents mais entourés d'adultes responsables, les enfants apprivoisent les grandes émotions du cinéma, partagent des moments privilégiés avec des camarades de leur âge, tout en développant leur sens critique. La carte de membre pour les 9 séances de la saison est au prix CHF 40.- par enfant (CHF 30.- pour le 2e enfant de la même famille et gratuit pour les suivants).

› La Petite Lanterne

Née en 2016 et désormais présente dans 43 salles en Suisse, La Petite Lanterne propose un éveil à l'image aux enfants de 4 à 6 ans, accompagnés de leurs familles. Au nombre de 3 par saison, les séances abordent chacune un thème clé du cinéma (émotions, histoire, musique, etc.). Elles débutent par une «ciné-exploration» ponctuée d'extraits de films, suivie d'un programme de courts-métrages adaptés à la sensibilité du très jeune public. Une séance coûte CHF 10.- par personne, CHF 5.- sur présentation de la CarteCulture.

ENSEMBLE AU CINÉMA

VISION ET AMBITION

«Ensemble au cinéma» est un projet de transformation. Il ne s'agit pas d'ajouter une séance spécialement destinée aux personnes en situation de handicap en marge de la programmation ordinaire, mais bien de rendre accessibles les projections régulières de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne.

Il est conçu en référence aux cinq champs d'activité du réseau «Culture inclusive» de Pro Infirmis (offre culturelle, accès aux contenus, accès architectural, offres d'emploi, communication) et prend en compte la diversité des situations de handicap (sensoriel, moteur, cognitif), en associant des expert·es en situation de handicap à chaque étape de sa réalisation.

OBJECTIFS

› Rendre les séances accessibles aux personnes en situation de handicap sensoriel

Des versions audiodécrites et sous-titrées existent à l'international pour différents films du catalogue de La Lanterne Magique. Le projet vise à les rendre disponibles dans les salles de cinéma suisses grâce à des solutions techniques éprouvées, ainsi qu'à combler les lacunes pour des productions nationales et des programmes de La Petite Lanterne n'ayant fait l'objet d'aucune audiodescription à ce jour.

› Permettre à toutes les familles de planifier leur venue au cinéma

En publiant des données fiables et détaillées sur l'accessibilité architecturale des quelque 80 cinémas où se tiennent ses séances, l'ASLM favorisera la participation des familles concernées par le handicap.

MESURES

› Former les équipes à l'accueil inclusif

Les bénévoles et animateur·trices en charge de l'organisation et de l'animation des séances sont le premier point de contact avec les familles. Leur formation à l'inclusion, assurée avec le concours d'expert·es en situation de handicap, est une condition essentielle à la qualité de l'accueil.

› Rendre la communication accessible

Grâce au recours au langage facile à lire et à comprendre (FALC), ainsi qu'à l'amélioration de l'accessibilité numérique des sites Internet de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne, l'ASLM s'assurera que l'information sur ses activités parvient à toutes les familles.

› Intégrer le réseau «Culture inclusive»

L'obtention du label «Culture inclusive» permettra de positionner La Lanterne Magique et La Petite Lanterne comme des offres accessibles aux yeux du grand public, et d'inscrire l'engagement de l'ASLM dans un cadre reconnu au niveau national.

ACCÈS AUX CONTENUS

L'audiodescription permet aux personnes atteintes d'une déficience visuelle d'accéder aux œuvres cinématographiques en ajoutant une narration vocale entre les sons et les dialogues pour décrire ce que l'image donne à voir. Le sous-titrage, déjà reconnu pour son rôle dans l'accessibilité linguistique, bénéficie également aux personnes atteintes de déficiences auditives.

Pour les rendre disponibles dans les salles de cinéma, le projet s'appuie sur l'application Greta: une technologie de second écran qui permet aux spectateur·trices en situation de handicap sensoriel de synchroniser leur smartphone avec le film en cours de projection. Durant la séance, les personnes aveugles, mal-voyantes, sourdes ou malentendantes accèdent ainsi directement à l'audiodescription ou aux sous-titres sur leurs appareils.

Dans le cadre du projet, trois mesures principales sont mises en œuvre en matière d'accès aux contenus:

› Acquisition d'audiodescriptions existantes

Des versions audiodécrites et sous-titrées de plusieurs films du catalogue de La Lanterne Magique existent déjà. Ces ressources demeurent toutefois cantonnées au visionnement privé (DVD, Blu-ray, streaming). Le projet prévoit de les rendre disponibles lors des projections en salle grâce à leur intégration dans l'application Greta.

› Production de nouvelles audiodescriptions

L'audiodescription est désormais inscrite dans l'Ordonnance sur l'encouragement du cinéma (OECin) et obligatoire pour la plupart des productions helvétiques depuis 2016. Cependant, les films suisses produits avant cette date et régulièrement présentés dans le cadre des séances ordinaires de La Lanterne Magique, n'ont encore jamais fait l'objet d'une audiodescription. Le projet prévoit d'y remédier, en confiant à Regards Neufs la réalisation d'audiodescriptions en français, allemand ou italien.

➤ **Audiodescription des programmes de La Petite Lanterne**

Les séances de La Petite Lanterne se déroulent en deux parties: une introduction ponctuée d'extraits de films, suivie d'un programme de courts-métrages. Le travail avec des extraits implique des coupes dans l'œuvre originale qui rendent impossible l'utilisation d'éventuelles audiodescriptions existantes. Du fait de leur durée et du contexte de leur production, les courts-métrages sont rarement disponibles en version audiodécrite ou sous-titrée. Le projet prévoit la réalisation d'audiodescriptions et de sous-titres sur mesure pour rendre accessibles les programmes de La Petite Lanterne.

Regards Neufs

Partenaire clé du projet, Regards Neufs est une association suisse spécialisée dans l'accessibilité des représentations cinématographiques aux personnes atteintes d'une déficience visuelle ou auditive. Depuis 2010, elle développe son expertise dans le domaine des projections audiodécrites et sous-titrées, et est le partenaire suisse de l'éditeur de l'application Greta. Elle intervient dans la production des audiodescriptions et leur encodage dans l'application.

ACCÈS ARCHITECTURAL

L'accessibilité d'un cinéma ne se résume pas à la présence d'un ascenseur. Elle englobe l'ensemble du parcours des spectateur·trices: depuis leur venue au cinéma jusqu'au fauteuil, en passant par l'accueil, les sanitaires ou les dispositifs d'aide auditive disponibles en salle de projection. Le projet prévoit ainsi la conception d'une liste de contrôle d'accessibilité architecturale, mise à disposition de l'ensemble des clubs du réseau. Elle permettra de recueillir des données précises sur l'accessibilité des cinémas où se tiennent les séances. Ces informations seront rendues accessibles, tant sur les sites Internet de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne, que sur l'application Ginto. Familles et enfants bénéficieront ainsi d'un accès autonome aux informations utiles à leur participation aux séances.

FORMATION ET EMPLOI

La qualité de l'accueil repose en grande partie sur les personnes qui organisent et animent les séances. Le projet prévoit l'implication d'un groupe d'expert·es en situation de handicap pour assurer la formation des bénévoles et des animateur·trices du réseau. Ces temps de sensibilisation et de formation visent à partager des connaissances et des expériences concrètes, à déconstruire d'éventuels a priori, ainsi qu'à doter les équipes de ressources leur permettant d'agir comme des facilitatrices compétentes et empathiques. Les expert·es en situation de handicap sont associées à toutes les étapes du projet, de l'élaboration des outils de relevé d'accessibilité des cinémas jusqu'à la validation des moyens de communication.

COMMUNICATION

Pour que l'inclusion soit effective, l'information sur les activités de l'ASLM doit être accessible à toutes les familles, y compris celles confrontées à des difficultés de lecture ou de compréhension. Le projet prévoit le recours au langage facile à lire et à comprendre (FALC) pour la conception de nouveaux supports de communication. Les sites Internet de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne seront complétés d'une page dédiée à l'inclusion, répondant aux critères d'accessibilité numérique. Des partenariats avec les faitières du domaine du handicap et les structures actives sur le plan local permettront d'élargir la portée du projet et de toucher les familles qui n'ont pas encore connaissance des activités de l'ASLM.

BÉNÉFICIAIRES ET IMPACTS

PUBLICS CIBLES

Le projet «Ensemble au cinéma» s'adresse à toutes les familles concernées par le handicap, à travers trois groupes cibles principaux:

➤ **Enfants de 4 à 12 ans en situation de handicap**

Les mesures d'audiodescription et de sous-titrage permettent aux enfants en situation de handicap sensoriel de participer pleinement aux séances de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne. La publication des données d'accessibilité architecturale permet aux enfants en situation de handicap moteur de préparer leur venue au cinéma.

➤ **Parents et familles**

À La Petite Lanterne, où les enfants assistent aux séances accompagnés de leurs proches, les mesures d'accessibilité bénéficient directement à l'entourage en situation de handicap. À La Lanterne Magique, où les enfants participent sans leurs parents, des informations en langage FALC et des données sur l'accessibilité des cinémas permettent aux familles de préparer et d'accompagner la participation de leurs enfants, notamment lorsque les parents sont eux-mêmes en situation de handicap.

➤ **Institutions et structures du domaine du handicap**

Les organisations spécialisées jouent un rôle essentiel de relais et de partenaires. Elles contribuent à l'identification des besoins, à la formation des équipes, ainsi qu'à la diffusion de l'information auprès de leurs membres et bénéficiaires.

EFFETS ATTENDUS

➤ **Inclusion effective et participation culturelle**

À l'issue du projet, les personnes en situation de handicap pourront participer à des séances régulières de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne dans les mêmes conditions que tout autre spectateur·trice.

➤ **Sensibilisation et changement d'attitudes**

En exposant les enfants, dès leur plus jeune âge, à une culture de l'inclusion, que ce soit par la présence d'autres enfants en situation de handicap ou par la formation des équipes, le projet contribue à faire évoluer durablement les représentations et les comportements.

➤ **Rayonnement et promotion des bonnes pratiques**

En rejoignant le réseau «Culture inclusive» de Pro Infirmis, l'ASLM contribue à un changement systémique dans le secteur culturel suisse. Elle encourage d'autres organisations (cinémas, festivals, associations, etc.) à s'engager dans une démarche similaire. Elle partage tant l'expérience que les outils développés dans le cadre du projet.

➤ **Pérennité des acquis**

Les audiodescriptions produites dans le cadre du projet sont disponibles pour toute future projection des films concernés. Les données d'accessibilité des cinémas sont mises à disposition dans l'application Ginto, à l'attention de toute personne concernée par le handicap et désireuse de se rendre au cinéma. Le label «Culture inclusive» constitue un engagement de long terme de l'ASLM envers l'accessibilité.

PLANIFICATION

Le projet se déroule sur quatre saisons culturelles, de 2024-2025 à 2027-2028. Il est structuré en phases progressives, chacune capitalisant sur les acquis de la précédente.

Saison 2024-2025: planification

La première saison a posé les bases du projet. Une analyse complète du catalogue de programmation a permis d'identifier les audiodescriptions disponibles à l'étranger et les films suisses nécessitant la production d'une audiodescription dans une ou plusieurs langues nationales. Un groupe d'expert·es en situation de handicap visuel, auditif et moteur a été constitué pour accompagner l'ensemble du projet, de l'élaboration du relevé d'accessibilité des cinémas, jusqu'à la validation des supports de communication.

Saison 2025-2026: lancement (en cours)

Cette saison voit un développement marqué de l'audiodescription, avec l'intégration dans l'application Greta de 8 nouvelles audiodescriptions issues de supports commerciaux (Blu-ray, DVD, streaming). Trois films suisses disposant déjà d'une audiodescription dans une ou plusieurs langues nationales font l'objet d'une traduction dans les langues manquantes. Les audiodescriptions inédites du long-métrage suisse «Anna annA» (Greti Kläy & Jürgen Brauer, 1992) sont réalisées en allemand et en français. Le programme «Émotions» de La Petite Lanterne est audiodécrit dans les trois langues nationales. Le groupe d'expert·es assure la formation des équipes et accompagne la création d'un formulaire permettant d'établir un relevé précis de l'accessibilité des cinémas. Une communication ciblée est déployée dans les régions concernées par les films disponibles en audiodescription.

Saison 2026-2027: développement

Cette saison prolonge l'effort de production avec 8 audiodescriptions supplémentaires intégrées dans Greta, l'audiodescription d'un long-métrage suisse dans les trois langues nationales et celle de deux nouveaux programmes de La Petite Lanterne. Le groupe d'expert·es poursuit la formation des bénévoles et animateur·trices, avec un accent particulier sur le développement de ressources pratiques, dont le concept de prévention des abus. Sur le plan de la communication, les sites Internet de La Lanterne Magique et de La Petite Lanterne sont enrichis d'un plugin favorisant l'accessibilité numérique des principales pages du site, ainsi que la publication des données architecturales des cinémas collectées par les équipes. Le dossier de candidature au label «Culture inclusive» de Pro Infirmis est déposé.

Saison 2027-2028 : finalisation et pérennisation

La dernière saison permet d'intégrer 8 audiodescriptions supplémentaires dans Greta et de réaliser l'audiodescription d'un programme supplémentaire de La Petite Lanterne dans les trois langues nationales. Le groupe d'expert·es achève son mandat en analysant les mesures déployées et en identifiant de futurs développements. Les démarches nécessaires à l'obtention du label «Culture inclusive» sont finalisées.

ÉVALUATION

L'évaluation du projet repose sur une approche mixte, combinant méthodes quantitatives et qualitatives. Elle porte sur quatre dimensions principales:

➤ **Accessibilité des contenus**

Nombre de films rendus accessibles en salle, nombre de spectateur·trices en situation de handicap ayant utilisé l'application Greta, satisfaction des participant·es.

➤ **Accessibilité architecturale**

Nombre de cinémas partenaires pour lesquels des données d'accessibilité sont rendues disponibles au public, satisfaction des bénéficiaires quant à la qualité et à l'utilité de ces informations.

➤ **Formation des équipes**

Évolution des connaissances et des attitudes des bénévoles et animateur·trices suite aux actions de formation, évaluée par questionnaire avant et après.

➤ **Communication accessible**

Évaluation par le groupe d'expert·es des supports de communication développés dans le cadre du projet.

Un rapport d'évaluation final sera produit à l'issue du projet. Ses conclusions permettront d'adapter les mesures d'inclusion de l'ASLM et d'identifier de nouveaux développements à engager.

PERSPECTIVES

L'ASLM envisage le projet «Ensemble au cinéma» comme une première étape, ambitieuse et structurante, d'un parcours vers une inclusion complète. Elle reconnaît que l'accessibilité va au-delà des œuvres et des lieux: elle concerne chaque élément de son concept de médiation à la culture cinématographique.

À l'issue du projet, de nouvelles mesures d'inclusion seront définies. Parmi les pistes envisagées: une version en braille de certains supports, un descriptif en langage FALC des animations théâtrales qui précèdent les projections ou encore des séances relax à l'attention des spectateur·trices concerné·es par une déficience intellectuelle ou des troubles psychiques.

Le label «Culture inclusive» et le projet «Ensemble au cinéma» ne constituent pas une fin en soi, mais l'ouverture d'un champ des possibles: celui d'un cinéma véritablement accessible à toutes et tous, en pleine égalité.